



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 78700

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur la création d'un médiateur du crédit pour les particuliers. Il existe actuellement un médiateur pour les entreprises, mais pas pour les particuliers. Ces derniers, pourtant, pour des raisons liées à l'âge, à la maladie ou à la précarité, éprouvent souvent des difficultés à accéder correctement au crédit. Il demande donc pourquoi aucun médiateur du crédit n'existe pour les particuliers, alors que les entreprises, elles, peuvent bénéficier des services d'un médiateur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78700

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2010, page 5429

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)